



ffgolf[®]

REGLEMENT INTERCLUBS D'HIVER 2021-2022

PREAMBULE : Cette épreuve a pour objectif de venir compléter la préparation hivernale des clubs de la ligue qui sont engagés dans les différentes divisions nationales.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales publiés par la FFGolf dans le vade-mecum sportif des clubs 2021.

Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

Le Comité de l'épreuve est la Commission Sportive de la Ligue, qui se réserve le droit si besoin de prendre diverses décisions dans l'intérêt de la compétition.

Lors des rencontres, c'est la Commission Sportive du terrain sur lequel on joue qui est le Comité de l'épreuve par délégation et qui statue sur les éventuels différends.

1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les MESSIEURS :

- Présence en Division Fédérale d'une ou plusieurs équipes dans une des catégories suivantes **au 1^{er} Juillet 2021 (Post-divisions Mid-am 2021) :**
 - ✓ U16, Hommes, Mid-Am, Séniors ou Vétérans
- Si sélection supplémentaire : Classement Interclubs de Ligue 2020.
- 20 Clubs.
- 1 seule division régionale.
- 4 poules territoriales.

Pour les DAMES :

- Présence en Division Fédérale d'une ou plusieurs équipes dans une des catégories suivantes :
 - ✓ U16, Dames, Mid-Am, Seniors.
- 10 Clubs.
- 1 seule division régionale.
- 2 poules territoriales.

Le nombre maximum d'équipes messieurs est de 20.

Le nombre maximum d'équipes dames est de 10.

La commission sportive de la Ligue se réserve le droit de compléter ces poules territoriales par des équipes issues des championnats inter-régions de promotions hommes ou dames dans l'ordre des résultats de l'année n-1.

Les clubs participants s'engagent à recevoir et organiser les rencontres à domicile sur leur terrain, à ouvrir leurs installations ¾ d'heure avant le premier départ, à transmettre **par mail uniquement** (golfpdl@wanadoo.fr) la feuille de match numérisée comportant de façon visible le résultat de la rencontre **le soir même** à la Ligue.

Les feuilles de match seront publiées sur le site de la ligue à l'issue de chaque tour.

1.1 : LES EQUIPIERS

a) Doivent être **membres permanents et licenciés de l'Association Sportive** du Club qu'ils représentent.

b) Le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve.

c) Doivent avoir renouvelé leur licence **avant le 5^{ème} tour se déroulant en 2022**, disposer d'un certificat médical datant de moins de 12 mois et enregistré par le club ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié

d) En cas de **changement de club** de licence après le 31 décembre, le joueur peut intégrer l'équipe de son nouveau club à partir du 1er janvier, même s'il a déjà joué pour un autre club avant le 31 décembre.

e) En cas de **transfert de licence** avant le début du championnat, le joueur pourra jouer pour son nouveau club à condition de s'être acquitté de la cotisation à l'A.S. du club et que le Président de l'A.S. du nouveau club adresse à la ligue une attestation stipulant que le joueur est membre de l'AS et renouvellera sa licence dans le club l'année suivante.

1.2 : INDEX PRIS EN COMPTE.

L'index pris en compte est celui figurant dans xnet.ffgolf.org à la veille de chaque tour.

2 : ENGAGEMENTS

2.1 : INSCRIPTION, DROITS D'ENGAGEMENT ET DROITS DE JEU

L'inscription des équipes devra être effectuée sur Extranet <http://xnet.ffgolf.org> **avant le dimanche 3 octobre minuit**

Les équipiers devront obligatoirement être inscrits par le capitaine de l'équipe sur l'Extranet **au plus tard la veille de chaque tour.**

Il vous sera possible d'inscrire 8 joueurs chez les Hommes et 6 joueuses chez les Dames pour palier à des absences de dernières minutes.

Cependant les équipes sont composées de **6 joueurs pour les Hommes et de 4 joueuses pour les Dames.**

L'équipe constituée reste la même pour la durée de la rencontre.

Chaque capitaine présentera au capitaine adverse sa liste issue de **XNET.FFGOLF.ORG**

Il est de la responsabilité des deux capitaines des équipes qui se rencontrent de vérifier lors de la remise des fiches de compositions d'équipe du jour que les équipiers qui sont inscrits répondent aux exigences du § 1-1 du présent règlement.

Aucune réclamation ne sera recevable après le départ du premier match du jour.

Les **droits d'inscription** des équipes devront être acquittés par chèque libellé à l'ordre de Ligue de Golf PDL après la clôture des inscriptions lorsque seront connues les équipes retenues et obligatoirement avant la 1^{ère} journée du championnat.

- Équipe Hommes et Dames : **70 €**

Pour chaque rencontre, le capitaine de chaque club versera un droit de jeu au **gestionnaire du club recevant la rencontre**.

Le droit de jeu devra être réglé **avant le départ de la rencontre**.

- Équipe Hommes : **150 €**
- Équipe Dames : **130€**

2 : FORFAITS

En cas de forfait après la date limite d'inscription des clubs aucun remboursement par la ligue des droits d'inscription.

Si le forfait intervient moins de 5 jours avant la date fixée par la ligue pour la rencontre, cette équipe devra régler au gestionnaire qui reçoit, la moitié des droits de jeu qu'il aurait dû percevoir soit la somme de **75€** pour une rencontre Hommes ou **65€** pour une rencontre Dames.

En cas de forfait d'une équipe durant la phase de poule ou la phase finale, la commission sportive de la ligue se réserve le droit de prendre les sanctions sportives appropriées.

3 : CALENDRIER

Les rencontres se déroulent le dimanche selon un calendrier fixé par la Commission Sportive de la ligue :

Journée 1 : 7 Novembre 2021

Journée 2 : 14 Novembre 2021

Journée 3 : 28 Novembre 2021

Journée 4 : 12 Décembre 2021

Journée 5 : 9 Janvier 2022

¼ Finales et Barrages Hommes : 23 Janvier 2022

½ Finales et Barrages Dames : 27 Février 2022

Finales : 13 Mars 2022

Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
1	1	1	1	1
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5
6	6	6	6	6
7 JOURNEE 1	7	7	7	7
8	8	8	8	8
9	9	9 JOURNEE 5	9	9
10	10	10	10	10
11	11	11	11	11
12	12 JOURNEE 4	12	12	12
13	13	13	13	13 FINALES
14 JOURNEE 2	14	14	14	14
15	15	15	15	15
16	16	16	16	16
17	17	17	17	17
18	18	18	18	18
19	19	19	19	19
20	20	20	20	20
21	21	21	21	21
22	22	22	22	22
23	23	23 1/4 FINALES	23	23
24	24	24	24	24
25	25	25	25	25
26	26	26	26	26
28 JOURNEE 3	28	28	27 1/2 FINALES	28
29	29	29		29
30	30	30		30
	31	31		31

Le premier départ est fixé à 10h, cependant chaque équipe doit se rapprocher du club qui accueille la compétition pour se faire confirmer l'horaire définitif.

Rappel : Une journée de reconnaissance gratuite est possible la **veille de la finale seulement**.

4 : REUNION DES CAPITAINES

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux.

Les capitaines des deux équipes se retrouvent au plus tard 15 minutes avant le premier départ.

- ✓ Pour échanger :
 - Leurs fiches d'ordre de jeu des doubles et simples.
- ✓ Et présenter :
 - Les fiches des joueurs inscrits issues de l'Extranet.

5 : FORME DE JEU

➤ Jusqu'au 1/2 FINALES inclus :

L'équipe est composée de **6 joueurs pour les Hommes** et de **4 joueuses pour les Dames**.
L'équipe constituée reste la même pour la durée de la rencontre.

- ✓ Formule Match Play au plus grand nombre de trous gagnés / 9 trous.
- ✓ Les matchs vont donc jusqu'au trou numéro 9 et 18 quel que soit le score.
 - **3 FOURSOME** sur les 9 premiers trous et **6 SIMPLES** sur les 9 derniers trous pour les **Hommes**.
 - **2 FOURSOME** sur 9 premiers trous et **4 SIMPLES** sur les 9 derniers trous pour les **Dames**.
- ✓ Pour les rencontres en **FOURSOME**, le capitaine a le libre choix de leur **composition**.
- ✓ Les FOURSOME se jouent selon la fiche d'ordre de jeu remise avant la rencontre.
- ✓ Pour les **SIMPLES**, les joueurs devront être notés sur la feuille de match dans l'ordre de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

Si à la fin des FOURSOME, dès que deux joueurs sont prêts les SIMPLES peuvent démarrer. Peu importe l'ordre de jeu décrit sur la feuille de match, mais joueur 1 VS joueur 1 ; joueur 2 VS joueur 2, etc...

Déroulement :

- 10h00 : Foursome 1
- 10h10 : Foursome 2
- 10h20 : Foursome 3
- 1^{er} Match simple : Dès que les **joueurs n°X** des deux équipes **sont prêts**.
- ...

Le vainqueur du match est l'équipe qui aura gagné le plus grand nombre de trous.

En cas d'égalité sur le nombre de trou gagné par les deux équipes, PLAY OFF (**FOURSOME**) en mort subite.

Les capitaines choisissent un des FOURSOME décrit sur la feuille de match.

En cas de forfait de 1 à n joueurs dans les rencontres de FOURSOME et/ou SIMPLES, il sera attribué à l'équipe subissant le forfait un total de 9 trous gagnés par rencontre non disputée.

A l'issue de chaque tour de la phase de qualification, un classement général est établi comme suit :

- Victoire : **2 Pts**
- Défaite : **1 Pts**
- Forfait : **0 Pts.**

Si égalité entre plusieurs équipes au classement général, le départage sera effectué sur le total du plus grand nombre de trous gagnés.

Les classements seront publiés sur le site de la Ligue en début de semaine suivant les dates des rencontres.

Le tableau de la phase finale est établi d'après le classement de la qualification.

A la fin de la phase de qualification, les **deux premières équipes** de chaque poule sont qualifiées pour les phases finales. [Cf. tableau joint.](#)

Pour les **Hommes**, les équipes classées dernières de chaque poule se rencontrent pour disputer un match de barrage pour le maintien.

Pour les **Dames**, les équipes classées 4ème et 5ème de chaque poule se rencontrent pour disputer un match de barrage pour le maintien.

Pour les équipes Hommes et Dames classées 3ème de chaque poule sont invitées, si elles le désirent, à se rencontrer pour poursuivre leur entraînement hivernal. Ces rencontres « amicales » ne sont plus sous la responsabilité de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

Les équipes perdantes des barrages seront remplacées par les clubs désignés par les Comités Départementaux à l'issue de la phase finale de leur propre Interclubs d'hiver, à savoir :

2 équipes Hommes.

2 équipes Dames.

Ces clubs ne devront pas être déjà représentés dans l'Interclubs de Ligue.

Dans la mesure où les comités départementaux ne peuvent désigner ces nouvelles équipes, la commission sportive de la Ligue se réserve le droit de sélectionner elle-même les équipes entrantes pour le prochain Interclubs d'Hiver.

Feuille de match type phase de qualification jusqu'au 1/2 finales inclus :

FOURSOME				
Matches	Horaires	Joueurs équipe A	Scores	Joueurs équipe B

1	10H	FOURSOME 1	
		Joueur 1	Joueur 1
		Joueur 2	Joueur 2

2	10H10	FOURSOME 2	
		Joueur 3	Joueur 3
		Joueur 4	Joueur 4

3	10H20	FOURSOME 3	
		Joueur 5	Joueur 5
		Joueur 6	Joueur 6

SIMPLES				
----------------	--	--	--	--

Joueur 1	Joueur 1
----------	----------

Joueur 2	Joueur 2
----------	----------

Joueur 3	Joueur 3
----------	----------

Joueur 4	Joueur 4
----------	----------

Joueur 5	Joueur 5
----------	----------

Joueur 6	Joueur 6
----------	----------

SCORE FOURSOMES			
SCORE SIMPLES			

SCORE FINAL			
-------------	--	--	--

EQUIPE VAINQUEUR	
------------------	--

Rappel : Pour le score de chaque partie, inscrire le nombre de trous gagnés.

➤ **Pour les FINALES**

Formule reprenant le format des EPREUVES FEDERALES PAR EQUIPES Hommes & Dames.

Les équipes sont composées de **5 à 9 joueurs** pour les **HOMMES** et **DAMES**.

Match play (UP/SQUARE/DOWN) / 18 Trous.

- ✓ Les rencontres ne vont pas obligatoirement jusqu'au trou numéro 18.
- ✓ **Hommes : 2 FOURSOME** et **5 SIMPLES**.
- ✓ **Femmes : 2 FOURSOME** et **4 SIMPLES**

Pour les rencontres en **FOURSOME**, le **capitaine a le libre choix de leur composition**.

Pour les **SIMPLES**, les joueurs seront inscrits sur la feuille de match **dans l'ordre de leurs index arrondis**.

A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

L'ordre de jeu est à respecter : joueur 1 en premier, joueur 2 en deuxième, ...

Feuille de match FINALES :

FOURSOMES Hommes & Dames			
Horaires	Joueurs équipe A	Scores	Joueurs équipe B

FOURSOME 1			
8H	Joueur 1		Joueur 1
	Joueur 2		Joueur 2

FOURSOME 2			
8H10	Joueur 3		Joueur 3
	Joueur 4		Joueur 4

SIMPLES Hommes & Dames			
-----------------------------------	--	--	--

Joueur 1		Joueur 1
----------	--	----------

Joueur 2		Joueur 2
----------	--	----------

A partir de 13h20

Joueur 3		Joueur 3
----------	--	----------

Joueur 4		Joueur 4
----------	--	----------

Joueur 5		Joueur 5
----------	--	----------

Déroulement :

- 8h00 : Foursome 1
- 8h10 : Foursome 2
- 13h20 : 1^{er} Match simple
- 13h30 : 2^{ème} simple
- ...

Le vainqueur de la rencontre est celui qui aura gagné le plus grand nombre de Matches.
Aucun match ne peut être partagé : les adversaires continuent à jouer jusqu'à ce que l'un d'eux gagne le match.

6 : COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est la Commission Sportive de la Ligue, qui se réserve le droit de modifier la forme du jeu dans l'intérêt de la compétition
Lors des rencontres, c'est la **Commission Sportive du terrain sur lequel on joue qui est le Comité de l'épreuve par délégation** et qui statue sur les éventuels différends.

7 : DEPARTAGE

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules le départage pour le classement final se fera en prenant en compte le nombre total de trous gagnés durant celles-ci.

Si l'égalité persiste, sera pris en compte :

- Le nombre de rencontres gagnées
- Le nombre de matchs gagnés
- Le nombre de matchs perdus

8 : INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas d'alerte **ORANGE** ou **ROUGE** émise par Météo France la veille de la compétition concernant une journée de championnat, la ligue annule systématiquement les rencontres du département impacté.

Charge aux clubs recevant une épreuve d'informer les équipes et la Ligue de Golf de l'annulation de la rencontre et de son report au **dimanche suivant**.

- **Phase de POULES :**

Dans le cas où le déroulement de la rencontre serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les procédures suivantes doivent être suivies :

- ✓ **Report prévisible :** Si les prévisions météo ou l'état du terrain (greens gelés, période de dégel, eau fortuite quasi généralisée) laissent envisager que le terrain ne sera pas praticable pour le jour de la rencontre, **le club qui accueille** demandera son report à la ligue. La rencontre sera **automatiquement reportée au dimanche suivant**. Seule la commission sportive de la ligue peut prendre la décision de reporter une rencontre à une autre date ou de faire jouer la rencontre sur un autre terrain.

- ✓ En cas de permutation de terrain suite à un report, la gratuité des droits de jeu pour l'équipe qui se déplace reste à l'appréciation et sous la seule responsabilité du gestionnaire du club qui reçoit.
- ✓ Retard : si les circonstances ne permettent pas de lancer les matchs à l'heure (à cause du brouillard par exemple) on retarde le premier départ jusqu'à ce qu'il soit toujours possible de jouer quitte à faire partir ces matchs en "shot gun".
- ✓ Si des joueurs estiment que les conditions météo justifient d'interrompre le jeu (Règle 6-8a) ils doivent se présenter au comité de l'épreuve. Si après l'interruption le comité estime que le terrain est de nouveau praticable, les joueurs doivent reprendre le jeu là où il a été interrompu.
- ✓ Interruption définitive : si à l'heure limite de jeu annoncé par le responsable local, la rencontre n'est pas terminée, cette dernière est annulée et reportée au dimanche suivant sur le même terrain. Seule la ligue peut décider d'un report à une autre date ou sur un autre terrain.
- ✓ Le fait que l'état du terrain ne permette pas l'utilisation des chariots et/ou oblige à faire jouer la rencontre sur un parcours réduit à 2 x 9 trous ne constitue pas un motif valable de demande de report

- **Phase FINALE :**

Report prévisible : Si les prévisions météorologiques ou l'état du terrain (greens gelés, période de dégel, eau fortuite quasi généralisée) laissent envisager que le terrain ne sera pas praticable le jour de la rencontre, la commission sportive de la ligue peut prendre la décision de reporter une rencontre à une autre date ou de faire jouer la rencontre sur un autre terrain.

9 : TROPHEES

Un trophée récompensera le Club vainqueur, celui-ci en aura la responsabilité, devra le faire graver et le ramener pour le jour des finales sur le site concerné l'année suivante. Les clubs vainqueurs et les clubs finalistes recevront le " TROPHEE LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE " et un plateau qui leur est acquis définitivement.

Annexe au règlement du championnat interclubs d'hiver de la ligue

Ces quelques lignes ont pour objet d'aider les clubs qui reçoivent une rencontre interclubs d'hiver à résoudre quelques problèmes liés aux conditions météo particulièrement sensibles cette année.

- La rencontre doit se dérouler sur greens normaux non gelés et non sur greens d'hiver.

- Le *Comité* de l'épreuve (la commission sportive du club en relation avec le gestionnaire et l'intendant de terrain) est habilité à modifier le *Tour Conventionnel* (cf. définition dans les règles de golf). Voici quelques exemples de ce qui peut être fait surtout si certaines zones du terrain sont particulièrement humides et grasses et rendent le jeu inéquitable :

- **Un trou peut être modifié** afin d'éviter que ne rentre en jeu une zone particulièrement fragile qui provoquerait par exemple la perte d'une balle jouée depuis le départ qui finit plein fairway après une trajectoire classique. On peut ainsi réduire la longueur du trou jusqu'à en faire un par 3. Nous ne recommandons pas de créer plus de 4 par trois supplémentaires.

Au cas par cas, la commission sportive de la ligue ou encore les arbitres de la ligue, répartis sur tout le territoire de la ligue, peuvent assister les clubs à prendre la décision la plus adaptée aux circonstances.